

## *Les Assises Nationales : une voie politique de Salut public pour le Sénégal*

Par Daouda Ndiaye\*



Après trois années de réflexion des Assises Nationales, le livre, intitulé « **Sénégal, an 50, Bilan et perspectives de refondation** », arrive à point nommé.

Rendons un vibrant hommage au Doyen Amadou-Mahtar Mbow qui a présidé les Assises Nationales avec le talent et la perspicacité d'un grand bâtisseur.

Il y a dans le titre de ce livre qu'il a préfacé le « **Sénégal** », inscrit dans une temporalité « **an 50** », période intergénérationnelle ; le mot « **bilan** » qui exige un état des lieux, une radioscopie du corps social et institutionnel nécessaire pour sa survie par un projet de société traduit dans « **les perspectives de refondation.** »

Le mot « **refondation** » renvoie à un cadre théorique qui nous intéresse de près.

Et on a souvent tort de parler de contrat social au Sénégal où en 2012 plus de la moitié de la population électorale n'était pas née en 1960. Se plaçant dans les perspectives d'une refondation, les Assises Nationales, conformes à une vérité scientifique, s'inscrivent dans cette tradition démocratique conférant le pouvoir de dire non au Pouvoir lorsque la République est menacée.

« *Quand la maison brûle, on ne va pas demander pas au juge l'autorisation d'y faire venir les pompiers* » enseigne la sagesse juridique.

S'engager avec les Assises Nationales, c'est faire œuvre de salubrité publique pour réhabiliter notre République laïque qui a perdu toutes les valeurs et l'éthique à la base de sa mission d'intérêt général. Le manque de civisme, l'arrogance des décideurs politiques, la corruption, l'enrichissement illicite et les spéculations foncières sur le patrimoine de l'Etat sont les symptômes d'une maladie qui tue notre pays à petit feu.

Le chapitre premier de ce livre intitulé « **Société, valeurs, éthique** », dans le sillage de la Charte de la bonne gouvernance des Assises Nationales adoptée le 16 mai 2009 à Dakar, nous alerte sur la nécessité de mettre un terme à cette gestion calamiteuse des affaires publiques depuis plus d'une décennie.

Après un état des lieux sans complaisance de nos institutions de 1960 à nos jours, les résultats de nos travaux s'avèrent éloquentes à plus d'un titre :

- d'abord parce qu'ils procèdent d'une méthodologie qui rompt avec la verticalité du système représentatif ;
- ensuite parce que les Assises n'avaient pas besoin d'externaliser la réflexion pour répondre aux problèmes du Sénégal. Toute notre expertise vient des ressources humaines sénégalaises in situ et hors sol.
- Sans doute, avons-nous compris enfin sans nous complaire de notre confort intellectuel que l'ère du Rapport Berg de 1981, du nom d'Eliot Berg, expert de la Banque Mondiale, est révolue. A « *ces bailleurs de fonds qui se sentaient maîtres ès réalités* » (l'expression est de Marguerite Yourcenar dans *L'œuvre au noir*) ont fait face des ressources humaines sénégalaises pour indiquer les meilleures stratégies de sortie de crise.

Le Sénégal des Assises Nationales est donc fidèle à la devise des sapeurs pompiers :

« *Sauver ou périr* ».

Ainsi, l'analyse de ce livre pourrait reposer au moins sur quatre piliers solidement ancrés dans la refondation d'un Sénégal nouveau pour :

- une bonne gouvernance institutionnelle
- une bonne gouvernance locale

- une bonne gouvernance sociale
- une bonne gouvernance économique

Pour donner les gages **d'une bonne gouvernance institutionnelle**, les Assises Nationales nous interpellent sur les dysfonctionnements des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Aujourd'hui, le Sénégal récolte les fruits amers d'une relation incestueuse entre l'Exécutif et le Judiciaire avec la validation par le Conseil Constitutionnel de la candidature du Président Wade pour un troisième mandat le 27 janvier 2012.

Et ce dysfonctionnement ne date pas d'aujourd'hui.

En 1978, quand le Président Senghor refusa de reconnaître le Rassemblement National Démocratique de Cheikh Anta Diop, le Président de la Chambre administrative de la Cour Suprême Bruno Chéramy chargé de trancher ce litige était à la fois juge et partie en sa qualité de conseiller juridique du Président Senghor.

52 ans après notre indépendance, nous faisons le triste constat avec le Bâtonnier Ogo Kâne Diallo, avocat du Président Mamadou Dia, que « *lorsque la politique entre dans le palais de justice, le Droit l'attend dehors* ».

Pourtant, les Assises Nationales ont mis en place des garde-fous pour la garantie de l'indépendance de la magistrature. Des pare-feu ont été posés pour le choix des Hommes et des solutions anticipées dans l'aménagement des procédures dans ce livre en proposant déjà de couper le cordon ombilical qui lie les magistrats du parquet au ministre de la Justice.

Elles recommandent également de conférer aux magistrats de la Cour des Comptes le pouvoir de s'autosaisir pour un traitement efficace des dossiers concernant le détournement des deniers publics.

Cette stratégie, destinée à restaurer l'autorité de l'Etat, ne va pas sans le souci de protéger la démocratie de proximité garantie par les principes élémentaires d'une bonne gouvernance locale, second pilier posé par les Assises Nationales.

**Le terme de bonne gouvernance locale** a été utilisé ici pour faire du citoyen sénégalais un acteur du développement de son territoire.

Au cœur de nos travaux surgit une insurrection civique qui permet aux partis d'opposition de créer les conditions d'une alternance politique locale et de contrôler les grandes villes du Sénégal depuis le 22 mars 2009.

Et le Président Wade n'eut de réponse à cet avertissement que de mettre en place des délégations spéciales consistant à remplacer certains élus locaux de cette opposition par des Hommes choisis par lui sous les lambris du palais de la République.

N'y-avait-il pas là un coup d'état électoral bien avant la validation de la candidature du Président Wade en 2012 ?

Face aux errements juridiques du président sortant, les Assises posent la question de la bonne gouvernance sociale, troisième pilier de la refondation d'un Sénégal nouveau.

Cette **bonne gouvernance sociale** passe par l'éducation, la santé et la culture, le sport et le dialogue social.

La démocratie de proximité, revitalisée par l'esprit de consensus du Doyen Mbow dans les Assises Nationales, refait surface dans notre pays.

L'éducation, selon les Assises Nationales, passe aussi par la valorisation des langues nationales dans une école qui ne répond plus aux besoins du marché de l'emploi.

Elle fait corps avec la santé constituant ainsi le maillon fort de l'éducation inclusive.

La santé y est abordée avec un diagnostic mettant en évidence la répartition inégale des infrastructures sanitaires avec près de 70 % des activités à Dakar.

Ainsi, notre politique de santé publique doit être repensée avec des critères de management qui décentralisent les outils de santé de proximité (p. 279).

Par ailleurs, le volet Culture est placé avec raison dans la gouvernance sociale. En effet, les agressions culturelles subies par le Sénégal ont laissé des plaies béantes. Et nous devons les panser par une politique culturelle qui ne saurait se réduire à l'évènementiel autour du culte du chef (FESMAN, monument de la Renaissance africaine...)

Une bonne politique culturelle est avant tout celle qui donne à la jeunesse les moyens de son auto-défense intellectuelle dans un monde globalisé. Les Assises Nationales y adhèrent dans

l'esprit des « **Fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral en Afrique** » de Cheikh Anta Diop.

Enfin, pour les Assises, une politique culturelle viable doit aussi se décliner par la création d'une chaîne culturelle transafricaine sur support multimédia, capable d'endiguer le flot d'informations qui réduit l'Afrique à une réceptrice.

Pour ce faire, la Résistance des Matériaux impose *in fine* un quatrième pilier dans la refondation d'un Sénégal nouveau ; celui **de la bonne gouvernance économique**.

En effet, les Assises fédèrent les intellectuels sénégalais qui, il y a quelques années, ne pouvaient se retrouver au chevet de notre pays sans exhiber leurs querelles idéologiques ; les marxistes-léninistes et les maoïstes d'un côté, les réformistes et les libéraux de l'autre.

Il y a un seul prisme dans ce livre : le Sénégal dans l'Afrique et dans le monde.

Ce travail original puise sa force dans les outils de l'analyse économique sans exalter particulièrement une école d'économistes.

Toutefois, nous voyons roder des auteurs comme John Maynard Keynes et Amartya Sen autour des recommandations des Assises Nationales.

Keynes, parce que dans une période de crise économique si difficile, continuer à chanter les louanges du libéralisme économique frise pour nous un suicide collectif.

Le Sénégal a besoin d'un Etat fort pour revaloriser son secteur primaire, son industrie créatrice de richesses insensible à l'illusion des délocalisations des multinationales et son secteur informel à l'abandon. Ce livre offre ainsi des propositions calibrées au développement de notre pays.

Amartya Sen, parce que dans les périodes de lutte contre la pauvreté, le droit à l'information, préconisé par les Assises Nationales, est déterminant pour répondre aux problèmes urgents des Sénégalais. Le Père Ambroise Tine, Secrétaire Général de Caritas Sénégal, sonne l'alerte : **« je peux voir dans mon propre pays pourquoi les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont si importants. Au Sénégal nous avons des enfants dont les parents sont trop pauvres pour les nourrir, trop pauvres pour les envoyer à l'école et trop pauvres pour les envoyer chez le médecin. C'est injuste »**. Ainsi, parlait le Père Tine au Sommet spécial de l'ONU sur les OMD de septembre 2010 à New-York.

Tout est dans le cri d'alarme de cet homme d'Eglise.

Se nourrir suppose une vision dans la politique agricole de notre pays. Et les Assises Nationales proposent des anticipations rationnelles pour y arriver.

Pour redéfinir la place de l'économie rurale, elles fixent une orientation stratégique majeure pour « *faire de l'agriculture le pivot de l'économie rurale par l'amélioration de la productivité au travail, le développement des activités de transformation, de commercialisation et la doter d'équipements d'approvisionnements en intrants.* » (p. 303). Cette stratégie décloisonne l'approche anachronique du père de la GOANA du secteur primaire sans lien avec les autres secteurs et remet en cause le système des latifundia à l'africaine qu'il a mis en place.

Somme toute, notre pays regorge de ressources humaines si riches qu'il serait paradoxal d'expliquer la pauvreté et le désert culturel qui le minent sans l'imputer aux douze années de pouvoir du Président Wade.

Ce livre est donc le signal fort d'un Sénégal qui résiste face à un homme qui croit qu'après lui ce sera le déluge. Il place le Sénégal sur **le Chemin de l'espérance**<sup>1</sup> et porte l'intérêt supérieur de la nation comme un étendard suscitant ainsi une insurrection des consciences et une exigence citoyenne.

Mais que seraient les Assises Nationales sans un mouvement social selon l'analyse du sociologue Babacar Sall ?

Thomas Hobbes ne disait-il pas avec raison que « *sans l'épée, les pactes ne sont que des mots* » ? Cette pensée n'a pas pris une ride.

Les Assises Nationales constituent en définitive le point de convergence le plus sûr qui nous relie, au sens étymologique du terme, dans l'urgence de mettre notre pays à l'abri de ses fossoyeurs.

---

<sup>1</sup> Hessel, S., Morin, E., (2011), Le chemin de l'espérance, Editions Fayard, Paris.

L'Homme d'Etat Moustapha Niass, candidat au premier tour des présidentielles, s'était engagé à appliquer sans réserve les conclusions des Assises Nationales. Macky Sall y souscrit confirmant son engagement à en faire sa boussole après avoir consulté le Doyen Mbow.

Ainsi, **le Sénégal utile** vient de fixer un cap, conscient « *qu'il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va* » pour reprendre Sénèque.

Le 25 mars 2012 c'est le peuple sénégalais qui sera le seul juge de celui qui, sous l'excuse discutable de l'âge, prend l'ouragan populaire pour une brise passagère.

Voter Macky Sall c'est paver la voie politique de salut public déblayée par les Assises Nationales et préparer en même temps un relai de générations politiques pour un *Sunugaal* réhabilité apte à affronter les périls de la vie.

**\*Daouda Ndiaye, Juriste, Docteur en Sciences de l'Education.**